

La question religieuse en France

**de la Révolution à l'Empire
1789-1815**

Olivier Andurand
Agrégé d'Histoire
Doctorant Université Paris-X
www.andurand.net

« Ecraser l'infâme »



« Si Dieu vous a inspiré, si vous avez fait usage de votre imprimerie de poche, vous avez fait une action très méritoire. Il faut extirper l'infâme, du moins chez les honnêtes gens. Elle est digne des sots, laissons-la aux sots. Mais rendons service à notre prochain »

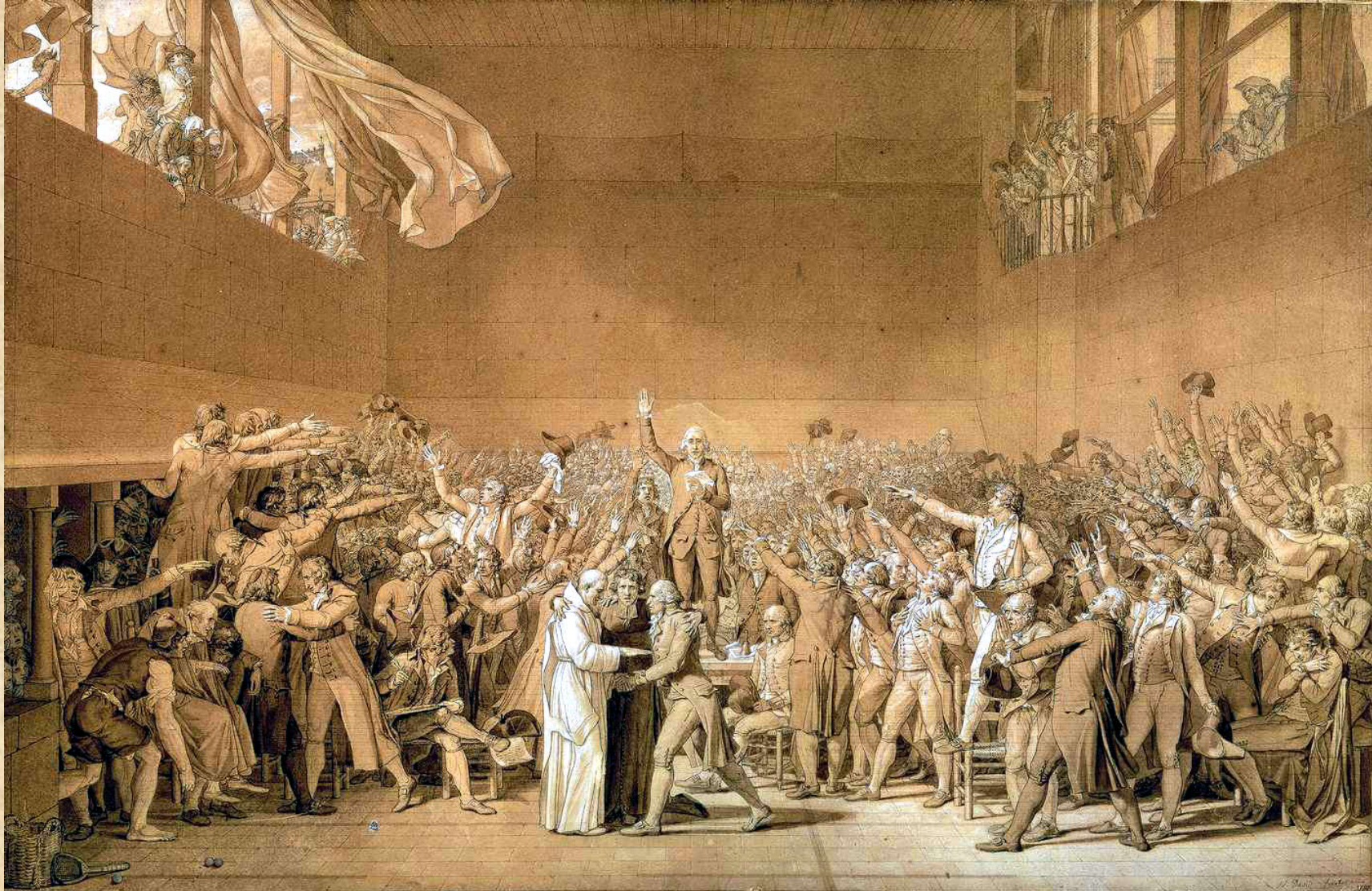
Lettre de Voltaire à Mme d'Épinay, 1er juin 1759

I L'Héritage de la Révolution française

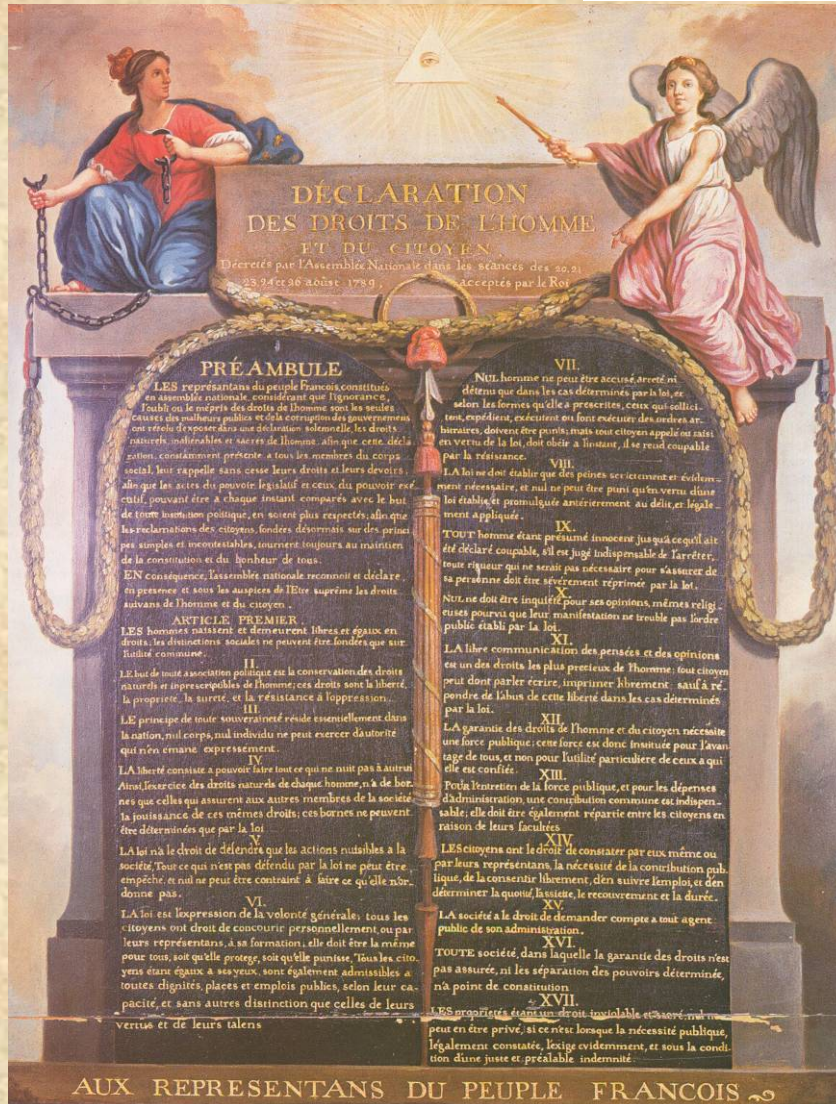
1. *Les prémices de la laïcisation*
2. *La politique de déchristianisation*
3. *La première expérience de séparation*

Le serment du jeu de Paume, J.-L. David

Au centre de l'image se trouve l'abbé Grégoire réunissant dans ses bras
Dom Gerle et le pasteur Rabaut Saint-Etienne



La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen



« En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen. »

Art. X:

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »

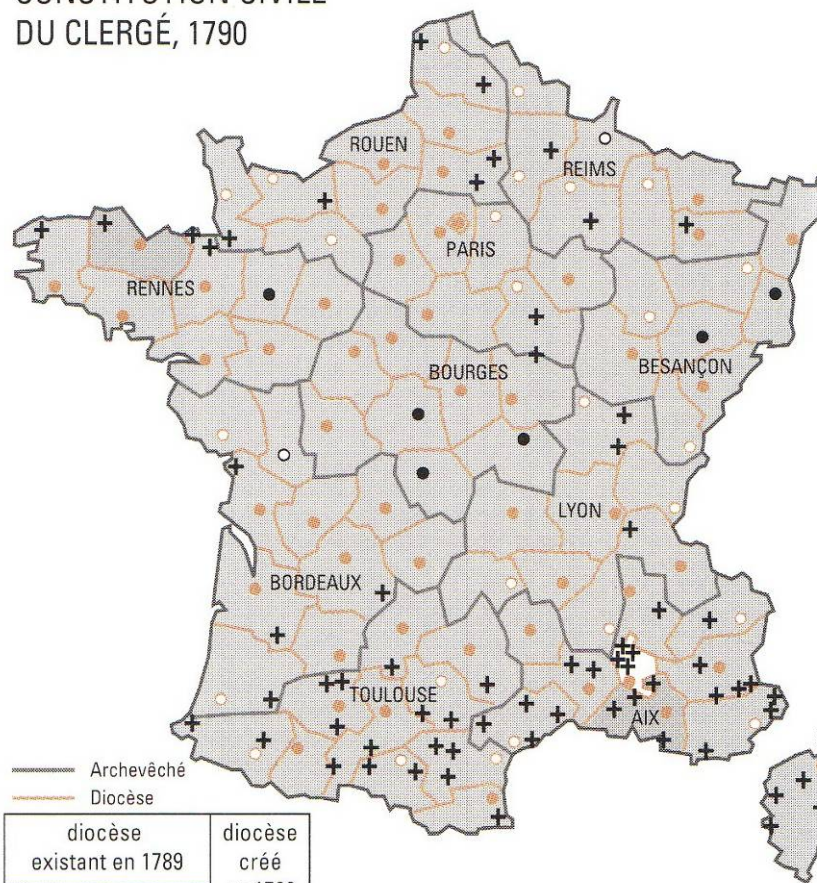
Des diocèses d'Ancien Régime au diocèses « révolutionnaires »

ANCIEN RÉGIME, 1789



Les diocèses lorrains dépendent de l'archevêché de Trèves ; celui de Strasbourg, de Mayence

CONSTITUTION CIVILE
DU CLERGÉ, 1790



diocèse existant en 1789		diocèse créé en 1790		chef-lieu de département
supprimé	maintenu	●	○	
+	○	●	○	non chef-lieu

La Constitution civile du Clergé

- Aspects ecclésiologiques:
 - Retour à l'élection des ministres du culte, comme on le faisait dans l'Eglise primitive.
 - Institution canonique des évêques par l'évêque métropolitain.
- Aspects concrets:
 - Refonte de la carte ecclésiastique:
 - 83 diocèses soit un par département
 - 10 sièges métropolitains
 - Réduction du nombre de paroisses, soit une pour 6000 habitants
 - Serment de fidélité à la constitution exigé pour les ecclésiastiques.

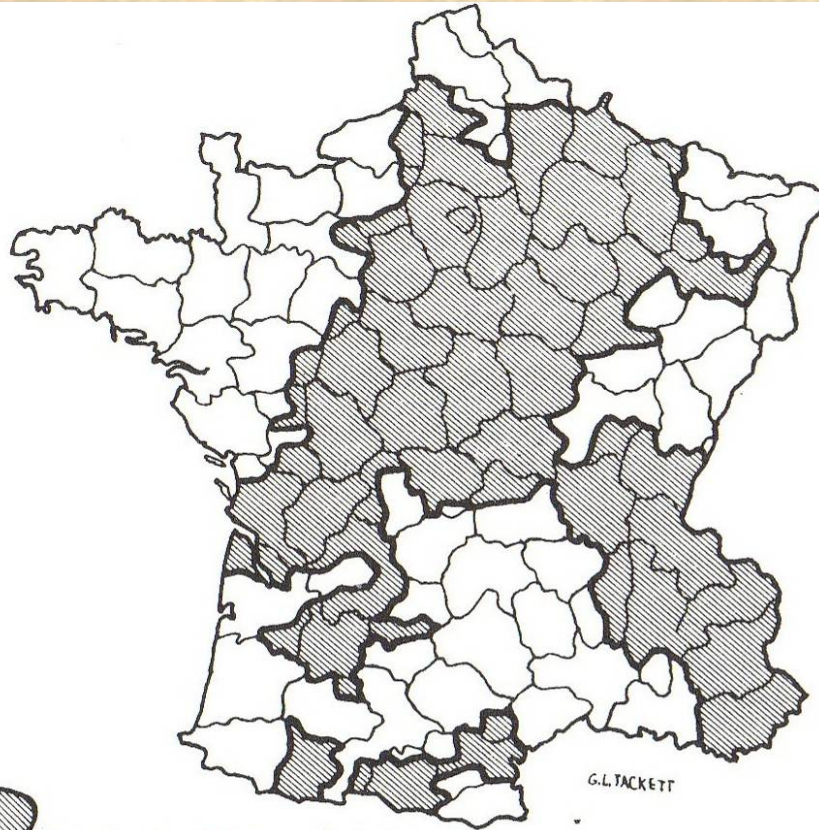
Les réactions de Pie VI face à la Constitution civile du Clergé

- Le 10 juillet 1790, il fait savoir au roi que la Constitution civile du clergé contient des risques de schisme.
- La condamnation est formulée dans le bref *Quod aliquantum*, publié le 10 mars 1791.
- Le pape condamne non seulement la Constitution civile du clergé, mais aussi toute l'œuvre de la Révolution, en particulier la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- Ce sont les principes mêmes de la Révolution, à savoir la liberté et l'égalité, ainsi toute la philosophie des Lumières



L'Eglise face au serment:

Aspects géographiques et quantitatifs



Zone dans laquelle la plupart des districts offrent un pourcentage d'assermentés supérieur à la médiane.

- 4 évêques sur 135
- Talleyrand, évêque d'Autun fait parti des « jureurs ».
- Le bas clergé se divise
 - 52 à 55 % de prêtres
 - 57,3% de curés,
 - 47,8% de vicaires,
 - 41,9 % d'aumôniers 7,3 % de professeurs de séminaires

L'Église face au serment: Les bouleversements

- Il faut pratiquement remplacer tous les évêques,
- Sur 80 nouveaux élus 55 étaient curés et parmi eux 18 étaient membres de l'Assemblée nationale, comme l'abbé Grégoire, élu évêque du Loir-et-Cher.
- Au printemps de 1791, 60 œuvrent déjà dans leur diocèse, malgré l'interdiction pontificale d'exercer leurs fonctions.
- Le schisme est alors consommé.

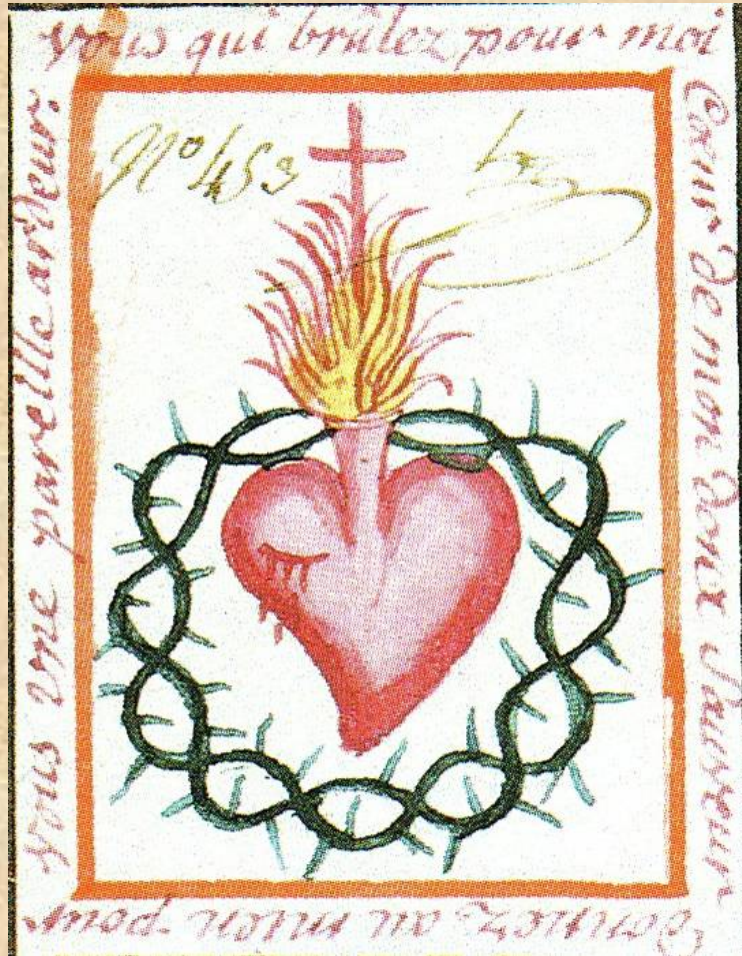


L'Eglise face au serment: Les réfractaires



Moyen de faire prêter serment aux Evêques et Curés aristocrates, en présence des Municipalités suivant le décret de l'Assemblée Nationale.

La Vendée symbole de la contre-révolution catholique



Vous qui brûlez pour moi, Cœur de mon doux Sauveur,
donnez au mien pour vous une pareille ardeur

La Déchristianisation

« Le conseil général instruit que des Citoyens se sont portés hier dans différentes Eglises de cette Ville; qu'ils y ont déchiré les tableaux, renversé les figures des saints & *qu'* [...] ils ont ouvert les tabernacles des autels & enlevé des vases & pièces d'argenterie... »

DÉPARTEMENT
de Mayenne
& Loire.
DISTRICT
&
MUNICIPALITÉ
de Saumur

LA LIBERTÉ OU LA MORT.

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil
général de la Commune de Saumur.

*Du 2 Frimaire de l'an deuxième de la République Française,
une & indivisible. Séance publique.*

LE Conseil Général instruit que des Citoyens se sont portés hier dans différentes Eglises de cette Ville; qu'ils y ont déchiré les tableaux, renversé les figures des saints, & que sans aucune mission légale, ils ont ouvert les tabernacles des autels & enlevé des vases & pièces d'argenterie, lesquels, suivant une note non signée, paraissent à la vérité avoir été déposés au Comité de Surveillance & Révolutionnaire, qui, par un arrêté du premier de ce mois, a censuré ces démarches inconsidérées aussi-tôt qu'elles lui ont été connues.

Une religion révolutionnaire ?

Le culte de l'Être Suprême

Fête de l'Être Suprême
20 prairial an II
(7 mai 1794)



FÊTE CÉLÉBRÉE EN L'HONNEUR DE L'ÊTRE SUPRÊME.
Le 20 Prairiale l'an 2^m de la Rép.

Le régime de la liberté des cultes



- La chute de Robespierre (9 Thermidor an II) met fin aux persécutions les plus violentes.
- **Boissy d'Anglas**, le 21 février 1795 propose que la République ne salarie aucun culte tout en en reconnaissant le libre exercice.

Religion et pensée contre-révolutionnaire



François-René de Chateaubriand:

Essai sur les Révolutions

Le Génie du Christianisme

Il fait appel au sentiment pour montrer que la religion est une partie intégrante de l'Homme et qu'il n'a pas besoin de preuve de l'existence de Dieu parce qu'il en a l'intuition



Louis de Bonald:

Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile

La contre-révolution doit favoriser une restauration morale et religieuse de la monarchie traditionnelle.

II La reconstruction concordataire

1. *La négociation du concordat*
2. *La mise en place des cultes reconnus*
3. *L'Etat et le contrôle des religions*

La négociation du Concordat Pie VII et le cardinal Consalvi



Les dispositions du concordat

- Le catholicisme devient la religion de « la majorité des Français ».
- Le Premier Consul nomme les Evêques
- La carte des diocèses est refondue
- La vente des biens nationaux est reconnue irréversible.



Portalis et la loi sur les cultes



- La loi sur les cultes du 18 Germinal an X (8 avril 1802) ajoute au concordat les « Articles Organiques ».
- L'Eglise est soumise à l'Etat, et la religion devient un moyen de soumission des français au pouvoir.

Le concordat et l'Église catholique



- Création de 60 diocèses.
- Le corps épiscopal est remodelé:
 - 16 évêques d'Ancien Régime
 - 12 évêques constitutionnels
 - 32 promus du Second Ordre
- Les curés et les évêques sont payés par l'Etat
- Création des grands séminaires pour la formation des prêtres.

Le Protestantisme et le Concordat

- Distinction entre Réformés et Luthériens suite à la loi du 18 Germinal an X.
 - Les Eglises réformées sont organisées en consistoires
 - Le nombre de pasteurs augmente durant la période impériale:
 - 170 pasteurs en 1806
 - 214 en 1814
 - Moment de création de temples
 - Les Luthériens conservent une structure hiérarchisée avec un consistoire général à la tête de la structure.

La reconnaissance du culte juif

- Environ 45'000 juifs en France en 1808.
- Création de consistoires départementaux placées sous l'autorité du Consistoire central établi à Paris.
- Loi du 20 juillet 1808: les Juifs ont accès à l'Etat civil



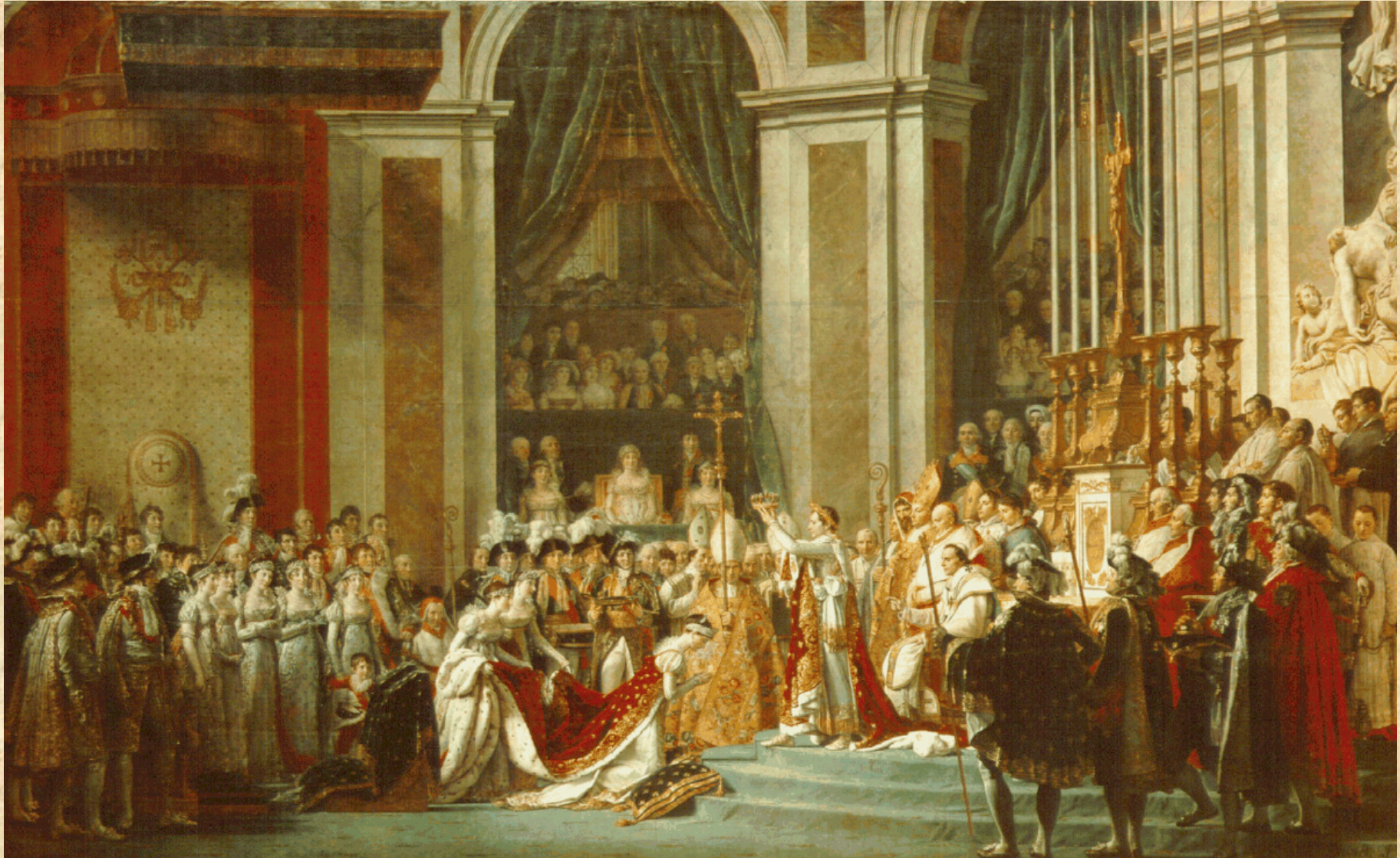
III La Tentation d'une Eglise nationale

1. *Une monarchie chrétienne*

2. *La Crise avec la papauté*

3. *Le gallicanisme d'Etat*

Le sacre de l'Empereur, 2 décembre 1804

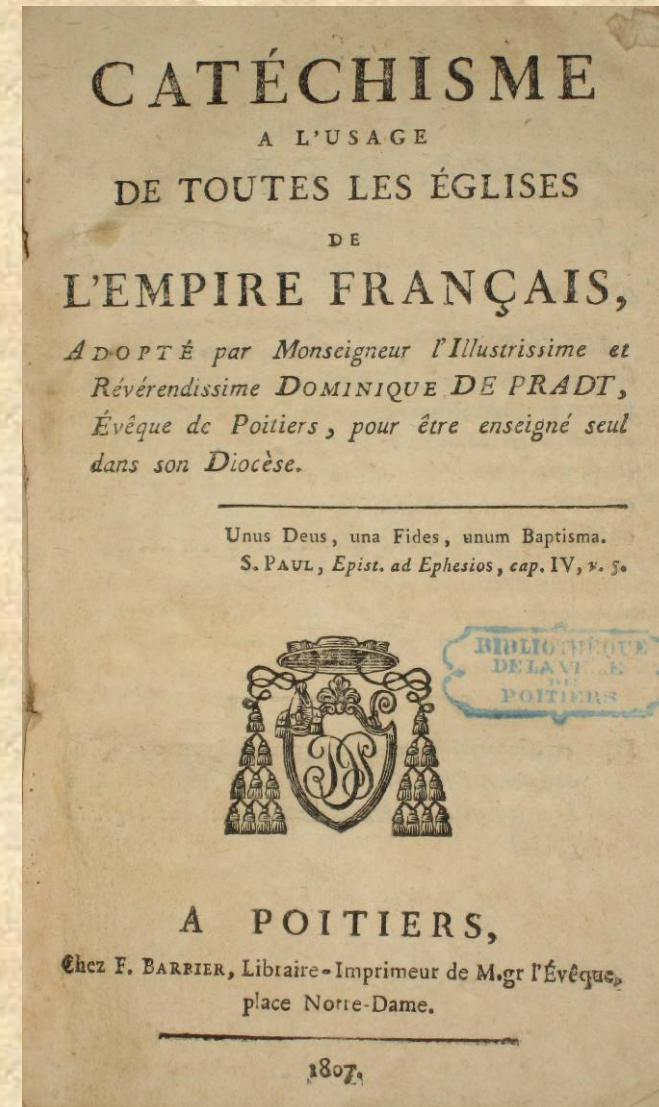


La Grande Aumônerie



- Grand Aumônier:
cardinal Fesch (oncle de Napoléon I^{er})
- Premier Aumônier:
Mgr Charrier de la Roche, évêque de Versailles
- Rôle: assister la famille impériale dans les grands moments de leur vie religieuse (baptême, mariage...)

De la Saint Napoléon au catéchisme impérial



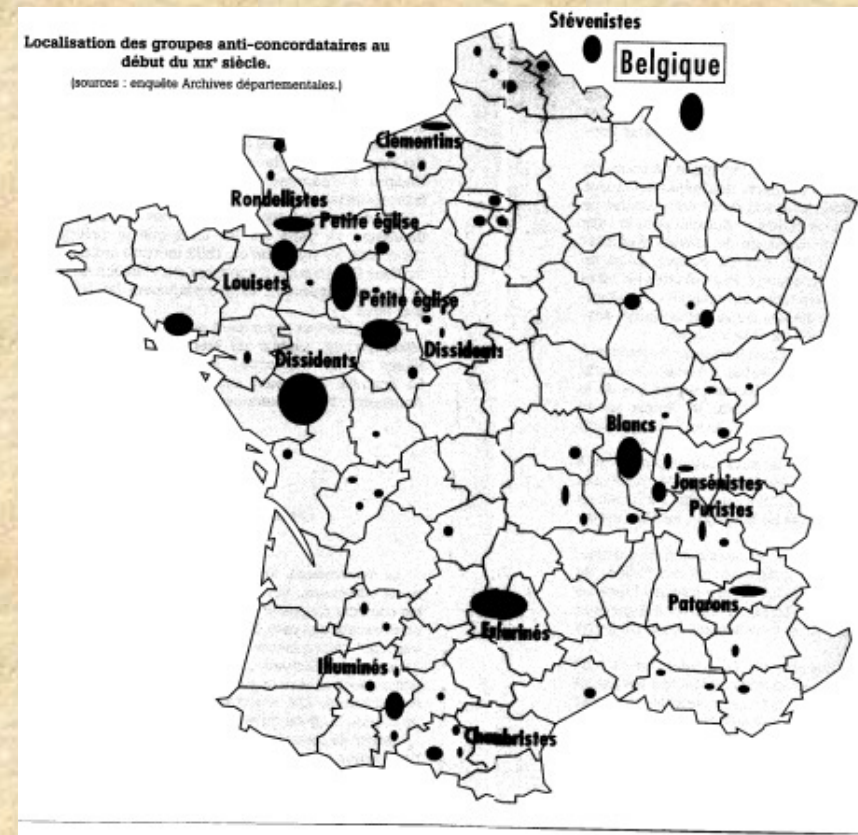
Pie VII contre Napoléon



- Mai 1808: Pie VII refuse l'investiture canonique aux évêques français.
- 17 mai 1809: Rome est rattachée à l'Empire.
- 10 juin: Pie VII publie la bulle *Quum Memoranda* qui excommunie Napoléon.
- 6 juillet 1809: Le général Radet arrête Pie VII qui est conduit en prison à Savone.
- 1812: Transfert du pape à Fontainebleau.

La résistance catholique

- La **Petite Eglise** apparaît en réaction au concordat de 1801.
- A partir de 1810, apparition de la société secrète des « **Chevaliers de la foi** ». Dirigée par Armand et Jules de Polignac ou par **Matthieu de Montmorency**, elle prépare la restauration des Bourbons en mettant en lien réaction catholique et monarchisme.



Le gallicanisme d'Etat

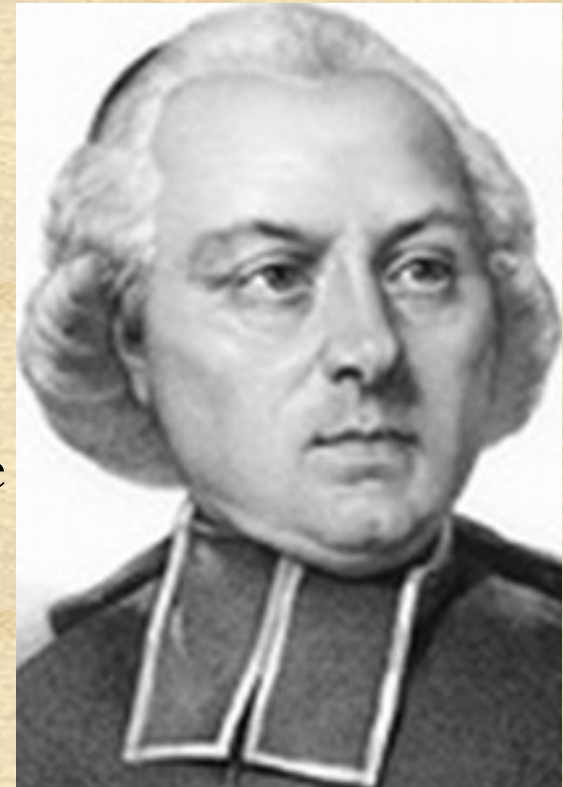
Le concile national de 1811



- Si le pape ne donne pas l'investiture canonique dans les 6 mois suivant la nomination, les archevêques ont compétence pour sacrer le nouvel évêque.
- Même si le concile se déclare soumis au pape, c'est le triomphe du gallicanisme.

Le durcissement de la politique religieuse

- Les prédicateurs extraordinaires sont interdits.
- Les congrégations masculines sont reprises fermement en main.
- Les séminaristes doivent **OBLIGATOIREMENT** suivre des cours dans les lycées impériaux et pas seulement dans les petits séminaires.
- Le cardinal Maury est nommé archevêque de Paris, contre l'avis de Pie VII. Les tensions reviennent.
- Plusieurs évêques et prêtres sont arrêtés.



L'échec du concordat de Fontainebleau



*Pius VII. nimmt das Concordat vom 25.
Jaener 1813. zurück.*

- Ce n'est pas vraiment un concordat, mais une suite d'articles dont les premiers reconnaissent la primauté pontificale.
- Les autres reprennent les conclusions du concile de 1811 sur les investitures canoniques.
- Le pape signe le texte mais le réécuse le 24 mars 1813.

